

Health, Kinesiology, and Applied Physiology

CATA 348 /4

THERAPEUTIC MODALITIES IN SPORTS MEDICINE

3 credits

Section/ Groupe-cours	Type	Days/ Jours	Time/ Horaire	Capacity/ Capacité du cours	Est.Hours/ No. d'heures estimé	Sen.Credits; Crédits d'ancienneté	Salary/ Salaire*
01	LEC	M-W----	11:45-13:00	67	32.50	3.00	9,601.00

* This projected salary is being provided on a trial basis for information purposes only. It is subject to verification prior to the issuance of a contract.
* Ce salaire projeté est fourni à titre informatif et pour essai seulement. Il est sujet à confirmation avant l'émission du contrat.

Academic Unit Head / Chef de département

St-Onge, Nancy

Job Specific Requirements and Application Documents /

Exigences d'emploi spécifiques et documents à remettre pour postuler

1. This course is scheduled to be taught in person.
2. This language of instruction for this course is: English
3. Required minimum MSc in Exercise Science or related field
4. Required: The candidate should present documented evidence of teaching excellence at the College/University level, which may include clinical/field supervision of CATA Certification Candidates. Extensive knowledge of modalities used in Athletic Therapy including GAME READY and Chattanooga Theta Modality.
5. Required: Certification through the Canadian Athletic Therapists Association (CATA) is compulsory as is a minimum five (5) years' experience in a clinical setting.

1. Ce cours sera offert en personne.
2. La langue d'enseignement est l'anglais.
3. Exigence : M. Sc. en sciences de l'exercice ou dans un domaine connexe.
4. Exigence : Preuves des compétences en enseignement au niveau collégial/universitaire, par exemple en matière de supervision clinique et sur le terrain de candidates et candidats à l'agrément de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS). Connaissance approfondie des modalités utilisées en thérapie du sport, y compris celles du GAME READY et du Chattanooga Theta.
5. Exigence : Agrément de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS) et au moins cinq (5) ans d'expérience en milieu clinique.

Candidates with seniority in the Department but not already deemed qualified to teach this course by virtue of article 10.15a or 10.15b of the CUPFA Collective Agreement must submit:

- a CV, or complete and publish the Online Academic and Professional Dossier found in the Part-Time Application module of FRIS;
- a cover letter addressing how they meet the specific requirements; and
- a teaching statement outlining their pedagogical principles (e.g., classroom-engagement, assessment, etc.) and their approach to teaching.

Candidates with seniority external to the Department and candidates without seniority (external to Concordia) must submit:

- a CV, or complete and publish the Online Academic and Professional Dossier found in the Part-Time Application module of FRIS (mandatory for candidates without seniority – external to Concordia);
- a cover letter addressing why they meet the specific requirements;
- evidence of teaching effectiveness at the appropriate academic level (e.g., course evaluations or reference letters, etc.); and
- a teaching statement outlining their pedagogical principles (i.e., classroom-engagement, assessment, etc.) and their approach to teaching.

Applications may be rejected outright in the event that any information submitted is materially false or misleading (e.g., falsifying citizenship, residency, or Article 10.24 classification status; etc.). (Article 10.10e)

Applications may be rejected when information is incomplete. (Article 10.10f)

Les candidates et les candidats ayant de l'ancienneté dans ce département, mais qui ne sont pas encore réputés satisfaire aux exigences de qualifications en vertu de l'article 10.15a ou 10.15b de la convention collective de l'APTUC doivent fournir :

- Un CV ou compléter et publier un Dossier en ligne faisant état de la formation et de l'expérience, qui se trouve dans le module de SIRF (Système d'information des ressources facultaires) pour la soumission de candidatures pour professeures et professeurs à temps partiel;
- Une lettre de présentation détaillant comment ils satisfont aux exigences précises; et
- Une déclaration quant à l'enseignement qui décrit leurs principes pédagogiques (tels que l'engagement, l'évaluation, etc) et leur perspective/approche comme enseignante ou enseignant.

Les candidates et les candidats n'ayant pas d'ancienneté dans ce département ou qui n'ont pas d'ancienneté à Concordia (qui viennent de l'externe) doivent fournir :

- Un CV, ou compléter et publier le Dossier en ligne faisant état de la formation et de l'expérience qui se trouve dans le module de SIRF (Système d'information des ressources facultaires) pour la soumission de candidatures pour professeurs et professeures à temps partiel. (requis pour les candidates et candidats n'ayant pas d'ancienneté à Concordia - qui viennent de l'externe);
- Une preuve d'expérience d'enseignement positive au cycle d'études universitaires approprié (par exemple, par le biais d'évaluations de cours ou de lettres de référence, etc);
- Une lettre de présentation détaillant comment ils satisfont aux exigences précises; et
- Une déclaration quant à l'enseignement qui décrit leurs principes pédagogiques (tels que l'engagement, l'évaluation, etc) et leur perspective/approche comme enseignante ou enseignant.

Les candidatures pourraient être rejetées automatiquement si l'information fournie est fausse ou trompeuse (par exemple, s'il y a falsification de citoyenneté/statut de résident ou par rapport à la classification en lien avec l'article 10.24). (Article 10.10e)

Les candidatures pourraient aussi être rejetées si l'information fournie est incomplète. (Article 10.10f)

Additional Comments / Commentaires supplémentaires

N/A

The contractual obligations of Part-time faculty include, but are not limited to: preparing, organizing and presenting course material at scheduled class times and being available to students outside class hours (normally by offering office hours and/or meeting by appointment – as per department regulations); directing and evaluating student progress in courses, i.e. grading assignments (including late completions), portfolios and examinations, providing feedback to students, submitting grades on time, invigilating examinations; being available for preparations, delivery and grading of supplemental examinations. (See Article 9 of the CUPFA Collective Agreement.)

Les obligations contractuelles des professeurs et professeures à temps-partiel comprennent, mais sans s'y limiter, les tâches suivantes: la préparation, l'organisation et la présentation de matériel didactique pendant les heures de cours prévues et disponibilité auprès des étudiantes et étudiants en dehors des heures de cours (en offrant des heures de bureau et/ou des heures pour des rencontres sur rendez-vous, tel que prévu par la politique départementale); l'encadrement et évaluation du progrès des étudiantes et étudiants relativement aux cours, c'est à dire la correction de travaux (y compris ceux des retardataires), de portfolio à dessins et d'examens, rétroaction auprès des étudiantes et étudiants, remise des notes à l'échéance, disponibilité pendant les examens. Voir l'article 9 de la convention collective;

Additional Information / Information Supplémentaire

Applicants are considered to agree to meet the following conditions:

- Applicants will be available to teach the course in the delivery mode indicated in this posting
- When courses are scheduled to be taught in person, exceptional circumstances beyond the University's control, may require a pivot to remote teaching
- If the course is scheduled to be delivered remotely or, in the alternative, given that courses which are scheduled to be taught in person may pivot to remote teaching if required, the instructor of the course is expected to:
 - Have access to internet and hardware equipment (computer, webcam, microphone and headset)
 - Launch their Moodle course and use some of the elementary features (e.g., but not limited to: add files, use the Moodle announcements feature to send important messages to the whole class, set up an assignment in Moodle to receive submissions and make grades/feedback available to students)
 - Record any synchronous lecture
 - Upload recorded lectures to YuJa and make them available (securely) in Moodle – training will be made available before and during the term
 - Make transcripts available of all recorded videos – or, endeavor to provide material to students in an accessible fashion, including (but not limited to) providing transcripts of recorded lectures (via YuJa) and providing image descriptions for any posted images
 - Maintain regular live contact with students, including virtual office hours (via Zoom, Adobe Connect, or similar platform)
 - Clearly communicate to students the preferred mode to receive questions and messages

Concordia University is an English-language institution of higher learning at which the primary language of instruction and research is English. Since this position supports academic functions of the university, proficiency in English is required. Working knowledge of French, including reading and grading student work in French, is an asset.

Concordia University is located on unceded Indigenous lands. Tiohtià:ke, or Montreal, is historically a gathering place for First Nations and home to diverse first nations and other peoples. The University respects its connections to the past, present and future in its ongoing relations with indigenous and other peoples in the community of Montreal.

Concordia University is strongly committed to employment equity within its community. The university encourages applications from all qualified candidates, including women, members of racialized minorities, Indigenous persons, members of sexual minorities, persons with disabilities, and others who may contribute to diversification. Candidates are invited to self-identify in their applications.

Les candidates et les candidats qui postulent sont réputés avoir accepté les termes suivants :

- Être disponible pour enseigner selon le format prévu pour le cours et précisé dans cet affichage
- Lorsqu'un cours est prévu pour l'enseignement en personne, il est entendu que pour des raisons exceptionnelles hors du contrôle de l'Université, il est possible que l'enseignement doive se faire soudainement à distance (en ligne)
- Lorsqu'un cours est prévu pour l'enseignement à distance (en ligne) ou lorsqu'il doit soudainement le devenir en raison de raisons exceptionnelles, il est attendu que l'enseignante ou l'enseignant va :
 - o Avoir accès à Internet et à du matériel informatique (ordinateur, webcam, microphone et casque).
 - o Avoir la capacité de créer le cours Moodle et d'utiliser les fonctionnalités élémentaires (p. ex., mais sans s'y limiter, ajouter des fichiers, utiliser la fonction « Annonces » sur Moodle pour envoyer des messages importants à toute la classe, ajouter les travaux à compléter et faire parvenir les notes, les corrections et les commentaires aux étudiants).
 - o Enregistrer toute séance synchrone (en direct).
 - o Téléverser sur YuJa les conférences enregistrées et les rendre accessibles (en toute sécurité) sur Moodle.
 - o Rendre disponibles les transcriptions ou les légendes de l'ensemble des vidéos enregistrées (YuJa), ou s'efforcer de fournir du matériel aux étudiantes et étudiants de façon accessible.
 - o Maintenir un contact direct soutenu avec les étudiantes et étudiants, ce qui comprend des heures de bureau virtuelles.
 - o Communiquer clairement aux étudiantes et étudiants la meilleure façon de faire parvenir leurs questions et leurs messages.

L'Université Concordia est un établissement d'enseignement supérieur anglophone dont la principale langue d'enseignement et de recherche est l'anglais. Étant donné que ce poste consiste à soutenir les fonctions académiques de l'université, la maîtrise de l'anglais est exigée. Une connaissance pratique du français, incluant la capacité de lire et d'évaluer les travaux des étudiants et étudiantes en français est un atout.

L'Université Concordia est située en territoire autochtone non cédé. Lieu de rassemblement historique pour de nombreuses Premières Nations, Tiohtià:ke, ou Montréal, abrite une grande diversité de communautés autochtones et autres. Concordia respecte ses liens avec le passé, le présent à l'avenir dans le cadre de ses relations avec la population autochtone et les autres membres de la communauté montréalaise.

L'Université Concordia souscrit pleinement au principe de l'équité en matière d'emploi au sein de sa communauté. L'Université encourage toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, incluant les femmes, les membres de minorités visibles, les personnes autochtones, les membres de groupes d'orientations et d'identités sexuelles minoritaires, les personnes handicapées ainsi que toute autre personne pouvant contribuer à la diversification de notre communauté. Les membres de ces groupes sont invités s'identifier comme tels dans leur dossier de candidature.

Application Deadline / Date limite pour postuler

2024/05/21 at **6:00 pm** ET / à **18h00** heure de Montréal

Number of part-time faculty members required through PTHC process / Nombre de membres à temps partiel requis dans le cadre du processus du CETP

1

Percentage of this course available to part-time faculty members through PTHC process / Pourcentage du cours disponible pour les professeurs à temps partiel dans le cadre du processus du CETP

100.00%

Date of contract / Dates de début et de fin du contrat

2025/01/13 - 2025/04/18

Interested individuals (including Concordia University Part-Time Faculty Association (CUPFA) members) must apply by logging into the Faculty Resource Information System (FRIS) at: <https://fris.concordia.ca>. The online dossier and online application must be submitted no later than **6:00 p.m.** ET on May 21, 2024;

As specified in Article 10.01 a) of the Concordia University Part-Time Faculty Association (CUPFA) collective agreement: only Canadian citizens, permanent residents, people who have an open work permit for the entire duration of the part-time contract, or a registered Indigenous person under the Indigenous Act (named Indian Act) may apply to posted courses. Other applicants shall only be eligible to receive Reserve Courses as per Article 10.24 of the CUPFA collective agreement, and therefore shall be classified as Adjuncts or Graduate Students.

Les personnes intéressées (incluant les membres de l'Association de Professeurs(es) à temps partiel de l'Université Concordia – L'APTUC) doivent postuler en se connectant au Système d'Information des Ressources Facultaires (SIRF): <https://fris.concordia.ca>. Le dossier électronique et la soumission de candidature en ligne doivent être transmis au plus tard à **18h00**, heure de Montréal. May 21, 2024;

Tel que prévu à l'article 10.01 a) de la convention collective de l'Association de Professeurs(es) à temps partiel de l'Université Concordia – L'APTUC): seules les personnes ayant la citoyenneté Canadienne, la résidence permanente, un permis de travail ouvert couvrant la durée totale du contrat ou reconnues comme personnes autochtones en vertu de la Loi sur les Autochtones (appelée Loi sur les Indiens) peuvent soumettre leur candidature pour les postes affichés. Les autres candidates et candidats ne sont éligibles que pour l'assignation de cours réservés, tel que prévu à l'article 10.24 de la convention collective. Dans ce cas, elles et ils seront classifiés comme étudiante ou étudiant aux cycles supérieurs ou professeure ou professeur associé.